

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Tailleur de pierre

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	1/30

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Tailleur de pierre

Sigle du titre professionnel : TDP

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 232s - Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre-

Code(s) ROME : F1612

Formacode : 45502, 22354

Date de l'arrêté : 12/12/2023

Date de parution au JO de l'arrêté : 16/12/2023

Date d'effet de l'arrêté : 23/03/2024

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel TDP

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	3/30

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Débiter un bloc capable et tracer l'épure d'un élément composé Mettre une pierre à dimension Tailler des moulures Bâtir des maçonneries en moellons Déjointoyer et rejointoyer une façade en pierre Réaliser des enduits traditionnels du patrimoine	13 h 00 min	La mise en situation professionnelle comporte deux phases, réalisées sous surveillance et en simultané par les candidats. L'ordre chronologique des phases est libre. <u>Phase 1</u> : à partir d'un plan ou d'un calepin d'appareil et de consignes, le candidat : - traduit les indications sur une fiche de débit ; - trace à l'échelle 1 les panneaux pour la taille ; - découpe les contre profils ; - vérifie et retaille la pierre ; - taille et amortit les moulures suivant l'épure réalisée ; - pose la pierre à son emplacement dans la maçonnerie ; - enduit le parement de maçonnerie en moellons au mortier de chaux et rejointoie. <u>Phase 2</u> : à partir d'un plan et de consignes, le candidat bâtit une maçonnerie en moellons.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Stocker des éléments finis Restaurer des maçonneries en pierre Sceller des éléments de couverture de baie Remplacer un élément de structure en pierre Poser des éléments décoratifs en pierre Nettoyer une façade en pierre	00 h 30 min	Sous surveillance, le candidat renseigne un questionnaire professionnel avant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 30 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie la connaissance par le candidat de l'environnement professionnel, de sa représentation du secteur de la taille de pierre et des emplois qui y sont associés.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		14 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses équipements individuels de sécurité.

Le candidat répartit son temps de travail entre les deux phases pour réaliser la production attendue dans le temps alloué pour la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	4/30

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	5/30

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Transformer un bloc de pierre en élément de pierre de taille fini					
Débiter un bloc capable et tracer l'épure d'un élément composé	L'exploitation des documents graphiques permet d'identifier les informations sur la pierre à tailler. La position des lits de carrière est prise en compte dans le tracé du bloc. Le tracé du bloc capable est conforme à la pierre à tailler. Le choix de l'outil est adapté au bloc à débiter. Le débit du bloc capable est réalisé en sécurité à l'aide des EPI adaptés. Le bloc capable est stocké en sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre une pierre à dimension	L'équerrage entre les faces et la planimétrie sur le parement sont conformes. Le repérage des futures faces de joint, parement et contre-parement est conforme aux règles du métier. Le marquage conventionnel des différentes faces est réalisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tailler des moulures	Les moulures sont taillées en totalité. Le raccordement des courbes est fondu. Les fonds d'angles sont nets. Les parements sont dépourvus de traces d'outil. Le contre-profil s'adapte aux moulures. Les abreuvoirs permettent la réalisation du coulinage.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stocker des éléments finis	Le système de protection entre des pierres superposées sur un support de conditionnement est mis en place. Les pierres sont identifiées (1/4, 2/4...) et repérées suivant leur ordre de pose. Les parties taillées sont disposées vers l'intérieur du support de conditionnement conformément aux règles professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	6/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Bâtir en pierre					
Bâtir des maçonneries en moellons	<p>Les EPI sont utilisés.</p> <p>Le mortier préparé est conforme à l'usage auquel il est destiné.</p> <p>L'appareillage des pierres est cohérent avec l'existant.</p> <p>Les dimensions des maçonneries réalisées sont conformes au plan.</p> <p>Les règles de construction en pierre sont respectées.</p> <p>Les éléments de chaîne d'angle ou d'encadrement sont alignés et respectent l'aplomb.</p> <p>L'aplomb et le niveau sont respectés.</p> <p>Les joints sont identiques en termes d'épaisseur et de coloris.</p> <p>Le chantier est propre et les gravats sont triés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Restaurer des maçonneries en pierre	<p>Les mesures d'étalement sont stables et résistantes à la charge.</p> <p>L'aplomb et la planimétrie des ouvrages finis sont conformes aux reliefs de maçonnerie existants.</p> <p>L'implantation des éléments entre eux respecte les documents graphiques.</p> <p>Les appareillages sont réalisés selon les règles de pose professionnelles.</p> <p>La régularité des joints et leur uniformité (teinte, grain) sont conformes à l'existant.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sceller des éléments de couverture de baie	<p>La vérification des pierres est réalisée avant la pose.</p> <p>Les pierres sont posées régulièrement.</p> <p>La pose du coffrage permet la pose des pierres.</p> <p>Les étalements sont stables.</p> <p>Le nettoyage et le tri des déchets sont réalisés.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remplacer un élément de structure en pierre	<p>Mettre en place les dispositifs de prévention garantissant la stabilité de son ouvrage et la sécurité du public.</p> <p>Le coulinage est réalisé conformément aux règles professionnelles</p> <p>La pose de l'élément respecte le lit de pierre</p> <p>Le nettoyage et le tri des déchets sont réalisés dans le respect de l'environnement,</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	7/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser des éléments décoratifs en pierre	Mettre en place les dispositifs de prévention garantissant la sécurité du public et la stabilité de son ouvrage. Le coulinage est réalisé conformément aux règles professionnelles. La pose de l'élément respecte le lit de pierre. Le nettoyage et le tri des déchets est réalisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Restaurer une façade en pierre					
Nettoyer une façade en pierre	La pression est réglée conformément à la dureté de la pierre. Les arêtes et détails de modénature sont visibles et nets. La remise en état d'origine de la façade est respectée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déjointoyer et rejointoyer une façade en pierre	Les joints sont garnis en totalité. Le mortier de joint et sa teinte sont uniformes. Les pierres sont exemptes de traces de mortier. Le nettoyage et le tri des déchets sont réalisés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des enduits traditionnels du patrimoine	L'aspect du parement (teinte et grain) correspond à la demande. Les pierres apparentes et ouvrages avoisinants sont exempts de salissures. Les proportions de sable et de chaux nécessaires sont respectées. L'application des mortiers est réalisée dans le respect des règles professionnelles. La finition respecte le niveau de qualité demandé. Le nettoyage et le tri des déchets sont réalisés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	8/30

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Bâtir des maçonneries en moellons
	Déjointoyer et rejointoyer une façade en pierre
	Nettoyer une façade en pierre
	Poser des éléments décoratifs en pierre
	Réaliser des enduits traditionnels du patrimoine
	Remplacer un élément de structure en pierre
	Restaurer des maçonneries en pierre
	Sceller des éléments de couverture de baie
	Stocker des éléments finis
Respecter des règles et des procédures	Bâtir des maçonneries en moellons
	Débitier un bloc capable et tracer l'épure d'un élément composé
	Déjointoyer et rejointoyer une façade en pierre
	Mettre une pierre à dimension
	Nettoyer une façade en pierre
	Poser des éléments décoratifs en pierre
	Réaliser des enduits traditionnels du patrimoine
	Remplacer un élément de structure en pierre
	Restaurer des maçonneries en pierre
	Sceller des éléments de couverture de baie
	Stocker des éléments finis
Traiter des informations	Bâtir des maçonneries en moellons
	Débitier un bloc capable et tracer l'épure d'un élément composé
	Déjointoyer et rejointoyer une façade en pierre
	Mettre une pierre à dimension
	Nettoyer une façade en pierre
	Poser des éléments décoratifs en pierre
	Réaliser des enduits traditionnels du patrimoine
	Remplacer un élément de structure en pierre
	Restaurer des maçonneries en pierre
	Sceller des éléments de couverture de baie
	Tailler des moulures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	9/30

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Stocker des éléments finis Tailler des moulures

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TDP

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 07 h 30 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent lors des sept dernières heures de la mise en situation professionnelle et pour mener l'entretien final.

Lors de la mise en situation professionnelle, le jury observe le comportement professionnel du candidat : gestes professionnels, respect des procédures et règles de sécurité.

Cette période se déroule en la seule présence du jury, et du candidat.

Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut interrompre celles-ci, avertir le responsable de session et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	10/30

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Tailleur de pierre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	11/30

CCP

Transformer un bloc de pierre en élément de pierre de taille fini

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Débiter un bloc capable et tracer l'épure d'un élément composé Mettre une pierre à dimension Tailler des moulures	04 h 00 min	La mise en situation professionnelle comporte une seule phase réalisée en simultané par les candidats. A partir d'un plan ou d'un calepin d'appareil et de consignes, le candidat : - traduit les indications sur une fiche de débit ; - trace à l'échelle 1 les panneaux pour la taille ; - découpe les contre profils ; - vérifie et retaille la pierre ; - taille et amortit les moulures suivant l'épure réalisée.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Stocker des éléments finis	00 h 10 min	Sous surveillance, le candidat renseigne un questionnaire professionnel avant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 10 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	13/30

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses équipements individuels de sécurité.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Transformer un bloc de pierre en élément de pierre de taille fini

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent lors des deux dernières heures de la mise en situation professionnelle.

Lors de la mise en situation professionnelle, le jury observe le comportement professionnel du candidat : gestes professionnels, respect des procédures et règles de sécurité.

Cette période se déroule en la seule présence du jury, et du candidat.

Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut interrompre celles-ci, avertir le responsable de session et le consigner dans le procès-verbal..

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session d'examen et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	14/30

CCP

Bâtir en pierre

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Bâtir des maçonneries en moellons Remplacer un élément de structure en pierre Sceller des éléments de couverture de baie	04 h 00 min	La mise en situation professionnelle comporte deux phases, réalisées en simultané par les candidats. L'ordre chronologique des phases est libre. <u>Phase 1</u> : à partir d'un plan ou d'un calepin d'appareil et de consignes, le candidat enduit le parement de maçonnerie en moellons au mortier de chaux et rejointoie. <u>Phase 2</u> : à partir d'un plan et de consignes, le candidat bâtit une maçonnerie en moellons.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Restaurer des maçonneries en pierre Poser des éléments décoratifs en pierre	00 h 20 min	Sous surveillance, le candidat renseigne un questionnaire professionnel avant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 20 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	15/30

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses équipements individuels de sécurité.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Bâtir en pierre

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent lors des deux dernières heures de la mise en situation professionnelle.

Lors de la mise en situation professionnelle, le jury observe le comportement professionnel du candidat : gestes professionnels, respect des procédures et règles de sécurité.

Cette période se déroule en la seule présence du jury, et du candidat.

Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut interrompre celles-ci, avertir le responsable de session et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	16/30

CCP

Restaurer une façade en pierre

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Déjointoyer et rejointoyer une façade en pierre Réaliser des enduits traditionnels du patrimoine	04 h 30 min	Le candidat réalise le jointoiement d'un mur en moellons préparé en amont et enduit la contreface.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Nettoyer une façade en pierre	00 h 20 min	Le questionnaire professionnel est renseigné par le candidat après l'ouverture des plis et avant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	17/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Restaurer une façade en pierre

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent lors des deux dernières heures de la mise en situation professionnelle.

Lors de la mise en situation professionnelle, le jury observe le comportement professionnel du candidat : gestes professionnels, respect des procédures et règles de sécurité.

Cette période se déroule en la seule présence du jury, et du candidat.

Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut interrompre celles-ci, avertir le responsable de session et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	18/30

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Tailleur de pierre

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier ou une plateforme extérieure couverte.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Surface de travail d'environ 3 m x 3 m par candidat matérialisée par traçage.
Questionnaire professionnel	Une salle équipée d'une table et d'une chaise par candidat.	Ce local doit garantir la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	19/30

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Surface de 9 m ² environ	1	Sans objet
Machines	1	Bétonnière	16	Sans objet
	1	Scie circulaire électroportative	8	Sans objet
	1	Scie sauteuse électroportative	8	Sans objet
	1	Disqueuse à matériaux avec disque diamant (Ø 230 ou équivalent)	8	Sans objet
	1	Scie électrique à chaîne carbure (pour pierres tendres et demi-ferme)	8	Sans objet
Outils / Outillages	1	Auge de maçon	1	Sans objet
	1	Crayon de maçon	1	Sans objet
	4	Cerces	1	A fabriquer avec des aciers béton de 8 mm de diamètre, en amont de la session
	1	Masette ronde hélicoïdale ou cintrée	1	Sans objet
	1	Balai de cantonnier	4	Sans objet
	1	Brosse de tapissier	1	Sans objet
	1	Chasse à pierre	1	Sans objet
	1	Cordeau traceur	1	Sans objet
	1	Triple mètre	1	Sans objet
1	Cordeau de maçon	1	Sans objet	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	20/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Fil à plomb	1	Sans objet
	1	Maillet en caoutchouc	1	Sans objet
	1	Marteau coffreur	1	Sans objet
	1	Massette de maçon	1	Sans objet
	1	Niveau à bulle de 0.60 m environ	1	Sans objet
	1	Equerre de maçon	1	Sans objet
	1	Equerre de menuisier	1	Sans objet
	1	Petite équerre à talon métallique	1	Sans objet
	1	Equerre à combinaison ou réglable L300 mm environ	1	Sans objet
	1	Calque transparent épaisseur 0,22 mm minimum : 0,50 m x 0,50 m	1	Sans objet
	1	Pelle ronde col de cygne	1	Sans objet
	1	Tamis pour sable à bâtir	4	Sans objet
	1	Pointerolle ou broche	1	Sans objet
	1	Burin plat de maçon	1	Sans objet
	1	Ciseau à brique	1	Sans objet
	1	Règle alu de 2,50 m environ	1	Sans objet
	1	Règle alu de 50 cm environ	1	Sans objet
	1	Pointe à tracer	1	Sans objet
	1	Réglet 50 cm environ	1	Sans objet
	1	Sceau de maçon	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	21/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Scie égoïne de coffreur	1	Sans objet
	1	Grande taloche ou bouclier bois ou plastique	1	Sans objet
	1	Petite taloche bois ou plastique	1	Sans objet
	1	Taloche à pointe	1	Sans objet
	1	Truelle rectangulaire	1	Sans objet
	1	Truelle ronde	1	Sans objet
	1	Truelle langue de chat	1	Sans objet
	1	Chemin de fer plat de 60	1	Sans objet
	1	Chemin de fer plat de 40	1	Sans objet
	1	Chemin de fer plat de 20	1	Sans objet
	1	Chemin de fer plat à dents de 60	1	Sans objet
	1	Chemin de fer plat à dents de 40	1	Sans objet
	1	Chemin de fer plat à dents de 20	1	Sans objet
	1	Chemin de fer rond de 50	1	Sans objet
	1	Chemin de fer rond de 30	1	Sans objet
	1	Chemin de fer oreillard de 50	1	Sans objet
	1	Ciseau plat de 40	1	Sans objet
	1	Ciseau plat de 30	1	Sans objet
	1	Ciseau plat de 20	1	Sans objet
	1	Ciseau gradine de 40	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	22/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Ciseau grain d'orge de 40	1	Sans objet
	1	Gouges sans dent de 30	1	Sans objet
	1	Taillant ou polka ou laye ou rustique	1	Sans objet
	1	Brosse à mouiller	1	Sans objet
	1	Brosse métallique laiton	1	Sans objet
	1	Brosse en chiendent	1	Sans objet
	1	Compas L 200 mm environ	1	Sans objet
	1	Scie à main carbure pierres tendres	8	Sans objet
Équipements	1	Brouette de maçon	1	Sans objet
	1	Rallonge électrique en rouleau 20 m environ	8	Sans objet
	4	Serre-joints de maçon	1	Sans objet
	1	Table de taille (tasseau)	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Casque anti-bruit	1	Sans objet
	1	Casque de chantier	1	Sans objet
	1	Gants de manutention	1	Sans objet
	1	Lunettes de sécurité	1	Sans objet
	1	Masque anti-poussière	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Sable 0.2 0,200 m ³	1	Sans objet
	12	Bloc pierre de taille demi-ferme 0.30 mm x 0.30 mm x 14.5 mm	1	Sans objet
	1	Bloc de pierre de taille tendre 0.050 m ³	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	23/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Chaux aérienne CL 90 ; 35kg	1	Sans objet
	1	Chaux hydraulique naturelle blanche NHL 3,5 ; 35 kg	1	Sans objet
	30	Cales en bois ou plastiques pour les joints de pierres	1	Sans objet
	1	Environ 2 m ² de planches épaisseur 27 mm en 200 cm, longueur selon épreuve et bois de contreventement	1	Sans objet
	1	Environ 0.5 m ³ de moellons (pierre à bâtir régionale)	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	24/30

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Tailleur de pierre est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Tailleur de pierre Arrêté du 11/02/2014		Tailleur de pierre Arrêté du 12/12/2023	
CCP	Transformer un bloc de pierre en élément de pierre de taille fini	CCP	Transformer un bloc de pierre en élément de pierre de taille fini
CCP	Poser des éléments en pierre	CCP	Bâtir en pierre
CCP	Ravaler une façade en pierre	CCP	Restaurer une façade en pierre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	25/30

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TDP	RE	TP-00004	07	16/12/2023	20/12/2023	27/30

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

